

## CryptoParty de Rennes : des BU engagées dans la protection de la vie privée

Paris - Publié le mercredi 15 mars 2017 à 9 h 29 - Initiative n° 89162

« L'un des enjeux, aujourd'hui, est d'aider les citoyens à protéger leur vie privée sur internet. Les BU ont un rôle important à jouer dans ce domaine auprès des étudiants, qui, bien que digital natives, sont loin de détenir toutes les clés de la communication numérique, et ne sont pas conscients des risques liés à la protection de leurs données », indique Gaëleonn Gouret, conservatrice des bibliothèques (UBO) et experte pour News Tank sur les politiques documentaires, le 15/03/2017/ Elle a participé à la 3<sup>e</sup> « CryptoParty de Rennes », co-organisée par la bibliothèque de l'Insa Rennes, la BU de l'Université Rennes 1 et l'association Actux, du 28/02 au 04/03/2017.

« Une CryptoParty est un événement d'information sur la protection de la vie privée et la préservation des libertés sur internet. La première a été imaginée en 2012 par une journaliste australienne, Asher Wolf ; depuis, différentes associations et institutions de tous pays en organisent régulièrement », retrace Gaëleonn Gouret.

### Pourquoi une CryptoParty en BU ?

Les bibliothèques, qu'elles relèvent de la lecture publique (bibliothèque municipales, territoriales) ou de l'enseignement supérieur (BU) ont un rôle d'information et de formation à l'usage d'internet et du numérique. Il s'agit de former les citoyens sur le plan technique (maîtrise d'outils), mais aussi de les aider à mieux en comprendre les enjeux (littérature numérique).

Professionnels de l'information, les bibliothécaires ont pour mission d'informer les étudiants sur les moyens de protéger leurs données personnelles, dans le cadre de la surveillance de masse comme de l'exploitation commerciale de ces données par les grandes firmes du web. Les bibliothécaires sont aussi le relais privilégié pour diffuser ce type d'initiatives auprès de la communauté universitaire.

### À Rennes, des bibliothécaires engagés

À Rennes, plusieurs bibliothécaires sont particulièrement engagés sur ces questions de vie privée. La première CryptoParty rennaise a été imaginée en 2015 par Damien Belvéze et Cholé Lailic, des bibliothécaires de l'Insa de Rennes, épaulés par des enseignants-chercheurs de l'école et des libristes du monde associatif.

Ce sont aussi eux qui sont à l'origine d'une liste de diffusion dédiée à ces problématiques de protection de la vie privée et de confidentialité des données personnelles, « Cryptobib ».

### La CryptoRennes #2017

Ouverte à tous, étudiants comme non étudiants, la CryptoParty 2017 organisée à Rennes sur le campus Beaulieu proposait une conférence gesticulée, une Install Party (installation de logiciels libres sur son ordinateur) et un après-midi d'ateliers.

Les ateliers du 04/03/2017 ont accueilli plusieurs dizaines de participants, d'horizons variés (étudiants, bibliothécaires, informaticiens, personnes issues du monde associatif...). Ils avaient pour objectif de donner des clés permettant d'identifier les atteintes aux libertés individuelles et de mettre en pratique les outils de protection des données, comme l'amélioration de son mot de passe, l'utilisation d'un réseau d'anonymisation ou le chiffrement du contenu de ses courriels.

Pendant toute la durée de l'opération, les bibliothèques de Rennes 1 et de l'Insa ont aussi proposé à leurs étudiants des sélections d'ouvrages pour approfondir le sujet.

## Former les citoyens au bon usage du numérique

« La protection des données et de la vie privée doit faire partie de la formation aux médias et aux sciences de l'information dispensée aux utilisateurs des bibliothèques et des services d'information. Ceci doit comprendre une formation aux outils à adopter afin de protéger leur vie privée. » Déclaration de l'IFLA, août 2015

## Gaëlen Gouret



Parcours	Depuis	Jusqu'à
<b>Université de Bretagne Occidentale</b> Conservatrice des bibliothèques, responsable du département numérique de la BU	Juillet 2016	Au-jour'd'hui
<b>Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation</b> Membre de la Commission Signalement et Système d'Information	Juillet 2016	Au-jour'd'hui
<b>News Tank higher ed &amp; research</b> Chroniqueuse - analyste	Juin 2016	Au-jour'd'hui
<b>Université Paris 5 - Descartes</b> Stage professionnel d'élève-conservateur, service de l'Informatique documentaire au sein de la BU	Février 2016	Mai 2016
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> Bibliothécaire, responsable de l'Action culturelle	2008	2014

Fiche n° 17600, créée le 18/05/16 à 09:34 - MàJ le 20/01/17 à 16:21

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »